

« Kabila respectera la Constitution » en RDC

Selon le chef de la diplomatie, Léonard She

Okitundu, les élections auront lieu en décembre

TV5MONDE **RFI** **Le Monde**

Chef de la diplomatie de la République démocratique du Congo (RDC) et vice-premier ministre depuis décembre 2016, Léonard She Okitundu répond au *Monde* à Kinshasa dans le cadre de l'émission « Internationales », en partenariat avec TV5 Monde et RFI. Le pays est isolé sur la scène internationale à cause du report des élections générales qui devaient intervenir en décembre 2016. Ce qui a permis au président, Joseph Kabila, de se maintenir au pouvoir.

Pouvez-vous confirmer que les élections prévues le 23 décembre auront bien lieu ?

Elles auront bien lieu le 23 décembre comme prévu dans le calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante [CENI]. Le dépôt des candidatures sera ouvert le 24 juin pour les législatives et les provinciales et à partir du 24 juillet pour la présidentielle.

Le président Kabila passera-t-il bien la main le 23 décembre ?

Le président de la République a déjà répondu à cette question. Le dépôt des candidatures se fera conformément à la Constitution. Quand les candidatures seront connues, les doutes seront levés.

Pourquoi Joseph Kabila ne lève-t-il pas les doutes dès

maintenant en déclarant qu'il ne se présentera pas ?

Ces doutes ne sont pas justifiés. Le président Kabila a bien précisé qu'il respecterait la Constitution.

Il l'avait déjà dit en 2016 et il est toujours au pouvoir...

C'est parce qu'il y a eu des circonstances qui ont fait que des élections ne pouvaient pas être organisées et qu'il fallait les reporter.

Le 8 juin, la Cour pénale internationale a acquitté en appel l'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba. Pourra-t-il rentrer en RDC ? Et pourra-t-il se présenter à la présidentielle ?

Ce n'est pas à moi de déterminer si une personne est habilitée à concourir ou pas pour les élec-

« Il n'y a pas de problème à ce que [l'ancien vice-président] Jean-Pierre Bemba revienne »

tions. S'il dépose sa candidature, la CENI l'examinera. Quant à son retour, il n'y a pas de problème à ce qu'il revienne. Ce n'est pas le gouvernement qui l'a chassé. Il est parti de sa propre volonté [en 2007].

Vous avez très vivement réagi à la remarque d'Emmanuel

Macron, lors de sa réception du président rwandais, Paul Kagame, à l'Élysée, où il disait qu'il soutenait l'initiative du Rwanda et de l'Angola sur la RDC dans le cadre de la présidence de l'Union africaine.

Avez-vous l'impression d'être lâchés par la France ?

Je ne sais pas. Ce que nous avons regretté, c'est qu'on puisse, comme ça, déclarer depuis l'extérieur qu'il y a une initiative sans que nous soyons tenus au courant.

Nous avons très courtoisement convoqué les représentants de ces pays amis. Il n'y a pas eu de suite. Jusqu'à présent, à part cette petite phrase, nos relations avec la France sont bonnes.

Avec l'ONU aussi, vos relations sont tendues. Vous avez boycotté une conférence sur l'aide internationale, vous avez dit à la Mission des Nations unies au Congo de se retirer à l'échéance de 2020.

Nous n'avons pas récusé la solidarité internationale. Mais quand on prépare une conférence internationale humanitaire sur la République démocratique du Congo, le principal partenaire, c'est le gouvernement de la RDC. Vous ne pouvez pas organiser une conférence à l'insu de la RDC. Les relations internationales sont fondées sur la souveraineté. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR

CHRISTOPHE AYAD,

FRANÇOISE JOLY (TV5 MONDE)

ET SOPHIE MALIBEAUX (RFI)